



BRETAGNE *ensemble*



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme • culture & sport • solidarité • europe



LE JOURNAL DE LA RÉGION
n° 13 – octobre 2009

BREIZH A-GEVRET

Le patrimoine breton vit avec son temps



RECHERCHE

« Tara », un laboratoire
sur l'eau



FORMATION

L'international,
un plus sur le CV



ÉTAT DES LIEUX

La filière bois s'offre
une nouvelle jeunesse

sommaire

à la une

p. 4 à 7



à votre service

p. 8 à 15



état des lieux

p. 16-17



ils font la Bretagne

p. 18-19



pour aujourd'hui et pour demain

p. 21



tribune libre

p. 22-23



Le patrimoine breton vit avec son temps

- Grenelle de la mer : les six priorités de la Région p. 8-9
- « Tara », un laboratoire sur l'eau p. 10
- Espaces Info Énergie p. 11
- L'international, un plus sur le CV p. 12-13
- Le foncier breton en questions p. 14
- Des artistes comme à la maison p. 15

■ La filière bois s'offre une nouvelle jeunesse
Avec un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards d'euros, la filière bois pourrait très certainement devenir l'un des secteurs clés de demain. 20 000 emplois en Bretagne en dépendent déjà (en sylviculture, ébénisterie, industrie de l'ameublement ou métiers du bâtiment).

- Matthieu Theurier, coprésident de l'association Parasol
- Odile Decq, architecte
- Paul Molac, président du Conseil culturel de Bretagne

■ Ayez le réflexe ÉcoWatt!
Pour la deuxième année consécutive, le dispositif ÉcoWatt lance un appel à la mobilisation contre les pics de consommation d'électricité lors des vagues de froid hivernales. p. 20

■ CESR
Une croissance verte contre la crise p. 21

■ Expression des groupes politiques du Conseil régional

Le prochain numéro de Bretagne ensemble paraîtra en 2010 après les élections régionales de mars

Le Conseil régional à votre service

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général-Patton
CS 21 101
35711 Rennes Cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10
www.bretagne.fr

Les points Région dans les départements

Côtes-d'Armor
16, rue du 71^e-Régiment-
d'Infanterie
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 77 02 80

Finistère
1, rue Parmentier - CS 21 923
29219 Brest Cedex 1
Tél. : 02 98 33 18 20

Ille-et-Vilaine
2, rue de Viarmes
35000 Rennes
Tél. : 02 23 20 42 50

Morbihan
1, rue du Féty
56000 Vannes
Tél. : 02 97 68 15 74

Retrouvez toutes les informations
du Conseil régional
sur le site Internet :

www.bretagne.fr

Et abonnez-vous gratuitement
à la lettre d'information électronique

Pour signaler un problème de
réception du magazine,
contacter les services de la Poste
au 02 99 77 02 87 ou au 02 23 35 60 17
Du lundi au vendredi, de 9h00 à
12h30 et de 13h30 à 17h30

éditorial

Le patrimoine culturel, fondement de notre identité et de notre attractivité

⇒ La valorisation de notre patrimoine culturel est l'expression du regard contemporain porté sur les valeurs d'une région, son avenir, son passé et ses productions. On trouve ainsi, répartis sur le territoire, des lieux symboles qui incarnent l'histoire de la Bretagne, mais aussi un patrimoine méconnu, d'édifices ou objets du quotidien qui sont notre héritage commun. En Bretagne, le patrimoine religieux, maritime ou rural imprègne pleinement l'identité bretonne, qui constitue un élément clé de différenciation, de compétitivité et d'attractivité. Dans un monde en mutation, la Bretagne s'appuie sur cette identité pour se démarquer d'autres territoires, et plus particulièrement aujourd'hui, alors que les ménages et les touristes sont à la recherche de sens. C'est un atout rare. C'est pourquoi l'attractivité territoriale doit être un objectif stratégique global, « intégrateur » et fédérateur de l'ensemble des acteurs bretons. C'est une réponse au changement de société en cours.

“C'est un atout rare,
un élément clé
de différenciation”

Le président
du Conseil régional
de Bretagne

Prezidant
Kuzul-rannvro Breizh

pennad-stur

Ar glad sevenadurel, diazez hon identelezh hag hon nerzh dedennañ

⇒ Dont a ra talvoudekadur hor glad sevenadurel eus ar sell a daoler bremañ war talvoudegezhioù ur rannvro, he dazont, he zremened hag he froduerezhioù. Kavout a reer evel-se, strewet e pep lec'h dre ar vro, lec'hioù arouez zo warno louc'hoù istor Breizh, met ivez ur glad dianav, hini ar savadurioù pe an traezoù pemdeziek a ya d'ober hon hêrezh voutin. E Breizh ez a ar glad relijiel, hini an arvor pe ar maezioù, da vagañ identelezh Breizh zo unan eus an elfennoù pouezusañ a ra d'ar rannvro bezañ disheñvel, kevezus ha barrek da zedennañ an dud daveti. En ur bed o cheñch, en em harp Breizh war hec'h identelezh evit en em zisheñvelaat diouzh rannvroioù all, ha muioc'h c'hoazh bremañ ma vez an tiegezhioù hag an douristed o klask traoù o deus ur ster. Ur splot prizioù eo. Setu perak e rank hoal ar rannvro bezañ ur pal strategel hollek, ha “kenstagañ” ha bodañ holl obererien Breizh en-dro dezhañ. Un doare eo da dalañ ouzh ar cheñchamant kevredigezh zo o tont.

à la une

LE PATRIMOINE BRETON vit avec son temps



↑ Les journées du patrimoine attirent chaque année un public nombreux et avide de découverte. Ici l'Hôtel de la Préfecture de Région, à Rennes.

© Adeline Keil

Châteaux, abbayes, fortifications, petit patrimoine rural, chapelles... constituent un précieux héritage qui est recensé, entretenu et valorisé avec le soutien de la Région. L'objectif : faire de ce patrimoine un outil de développement culturel, touristique mais également social et économique pour le territoire.

PATRIMOINE

La Bretagne peut s'enorgueillir d'un patrimoine qui marie avec bonheur l'exceptionnel (les alignements de Carnac, le Parlement de Bretagne à Rennes, la ville close de Concarneau ou encore l'abbaye de Beauport à Paimpol) et des édifices plus quotidiens mais d'une grande singularité, qui vont de l'habitat des îles aux multiples facettes du patrimoine rural des pays bretons. Tous ces sites témoignent de l'histoire de la Bretagne et font partie du cadre

de vie de ses habitants : une sorte de fil rouge qui permet de comprendre comment s'est construite l'identité bretonne.

Un patrimoine aux multiples facettes

Ce qui fait la richesse du patrimoine breton ? La multitude de réalités qu'il recouvre. Chaque ville, chaque village possède un héritage culturel à faire valoir. On pense bien sûr aux manoirs, aux édifices religieux, aux villes médiévales et à leurs maisons à pans de bois... mais on oublie trop souvent les calvaires, les moulins,

les fontaines et lavoirs, les maisons et les fermes et tout le mobilier ancien que l'on retrouve dans ces lieux. L'intérêt patrimonial de chaque territoire ne se réduit pas à ses seuls grands édifices, comme le révèlent les enquêtes d'inventaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que la Région fait participer les élus et associations locales, pour leur bonne connaissance des territoires, aux travaux de recensement du patrimoine.

Bien plus qu'un atout culturel...

Le rôle de la Région ne se limite pas, pour autant au recensement de lieux, d'objets ou de monuments. « En effet, c'est de façon très volontaire que la Région consacre un important budget à l'entretien du patrimoine, sans pourtant y être tenue par la loi », indique Georgette Bréard, vice-présidente du Conseil régional chargée du Tourisme et du Patrimoine. À ce jour, elle figure au rang de premier partenaire financier des collectivités et des particuliers qui investissent en faveur du patrimoine. Au-delà de simples rénovations, la Région encourage les projets de valorisation qui permettent le développement des territoires alentour, car le patrimoine culturel est source de développement touristique, social et donc créateur d'emplois en Bretagne. La restauration d'un monument par exemple, apporte du travail aux entreprises locales. Mais aujourd'hui, les enjeux vont bien au-delà de la simple rénovation de



← Lionel Bordini s'est spécialisé dans la restauration du bâti ancien.

Norbert Lambarth

[en chiffres]

500

La Région soutient annuellement environ 500 projets œuvrant pour la préservation, la restauration et la valorisation du patrimoine bâti et mobilier.

75 %

Le service de l'Inventaire du patrimoine culturel a recensé à ce jour près de 3 communes sur 4, soit 75 % du territoire breton.

3000

3000 monuments (2^e rang régional après l'Île-de-France) et 7120 objets mobiliers sont protégés au titre des Monuments historiques.

■■■ suite page 6

[Des techniques anciennes qui font recette]

Chez les Bordini, on est maçon depuis trois générations. « Mon père travaillait déjà beaucoup la pierre, se souvient Lionel Bordini, gérant de l'entreprise Bordini SARL. À l'époque, il faisait peu de rénovations. Ça ne m'a pas empêché de me spécialiser dans cette voie. » Aujourd'hui, Lionel Bordini mène de nombreux chantiers à travers la Bretagne. Il restaure des bâtiments anciens tels que des églises, des châteaux ou des manoirs, pour des particuliers ou des collectivités locales. Et les demandes sont nombreuses : il emploie sept personnes pour assurer les chantiers. « Ce qui est particulièrement intéressant dans mon travail, souligne le maçon, c'est qu'il faut retrouver la nature des matériaux utilisés à l'époque de la construction de l'édifice. » Terre, chanvre, chaux sont autant de matières qu'il faut réapprendre à manier. « Pour réussir dans ce métier, il faut avoir le respect du bâti ancien, ajoute-t-il. Il faut être sensible à ce qui se faisait autrefois, être attiré par les vieux bâtiments, par les anciennes techniques... » Pour être à la hauteur de ses ambitions, Lionel Bordini s'est plongé dans les livres d'histoire et a fait des recherches afin de perfectionner ses connaissances. Un savoir qu'il transmet désormais à ses ouvriers, par plaisir et par passion.

[Témoignage]

GUILLAUME COSSON, directeur du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Val de Vilaine

« L'association Nature et Mégalithes existe depuis six ans. Notre but : promouvoir l'éducation à l'environnement tout en animant le site des landes de Cojoux, deuxième site mégalithique en Bretagne, après Carnac. À travers des ateliers « préhistoire », nous faisons découvrir aux visiteurs le quotidien de nos ancêtres. Nous les faisons manipuler les outils et leur apprenons les gestes des hommes du paléolithique et du néolithique. Un bon moyen de comprendre les rapports qu'ils entretenaient avec la nature. Face au succès de ces ateliers, nous avons décidé de créer des championnats de Bretagne de tir aux armes préhistoriques. La deuxième édition a eu lieu cet été. Tout le monde peut participer aux sélections, il faut juste apprendre à manier le propulseur et la sagaie... »



© C. Ablain

Loïc Dutay, président du CPIE, et Guillaume Cosson, directeur.

“Nous recréons les gestes ancestraux”

[Les anges gardiens de Notre-Dame des Anges]



Elle a traversé l'histoire mais le temps ne l'a pas épargnée. Construite en 1509 sur des fondations encore plus anciennes, l'abbaye franciscaine Notre-Dame des Anges, à Landéda, a été vendue à la Révolution avant d'être transformée en hôtel. En juillet 2000, Chantal Tétré et son mari rachètent le bâtiment complet et ses dépendances, avec la ferme intention de lui donner un coup de neuf. « *On ne savait pas vraiment dans quoi on se lançait, se souvient Chantal Tétré. La tâche s'est révélée bien plus importante que tout ce qu'on avait pu imaginer!* » En 2002, le couple réussit à protéger l'abbaye en la faisant inscrire à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. « *Les travaux ont alors pu commencer avec la rénovation complète d'une première maison, puisque rien n'était habitable, explique le propriétaire. Puis nous avons refait les murs, le drainage, l'étanchéité.* » L'atout de cette abbaye? Elle est située en bord de mer : une particularité qui donne des idées d'animation aux propriétaires. Peu à peu, des projets prennent forme. À l'été 2009, pour les 500 ans de l'abbaye, le couple a organisé une journée de fête avec au programme un grand pardon, un pique-nique dans les jardins, un concert dans la chapelle et un feu d'artifice en fin de soirée. « *Ça a été un vrai succès, se remémore Chantal Tétré. Les gens étaient ravis et nous aussi. Cela faisait vraiment revivre ce lieu unique.* » Et ce n'est qu'un début... Prochaine étape : la rénovation de la chapelle. « *Nous aimerions refaire la toiture, pour pouvoir accueillir davantage de concerts, ajoute Chantal Tétré. C'est un travail immense, mais un tel lieu mérite une vraie dimension culturelle.* »

■■■ suite de la page 5

bâtiments anciens. Il faut désormais prendre en compte la notion de développement durable, à la fois dans la construction et dans la mise en valeur. C'est un secteur entier qui est amené à se développer... Sentiers à vocation pédagogique et ludique, réhabilitation de bâtiments, ou encore mise en place d'animations autour de sites clés, le patrimoine doit devenir utile à la population, que ce soit par son intérêt touristique ou par sa fonction. Des chapelles sont transformées en lieux d'exposition, d'anciens couvents reprennent vie sous forme de médiathèques... Le patrimoine breton est résolument appelé à vivre avec son temps.

Pour en savoir plus :

➔ www.bretagne.fr
<http://patrimoine.region-bretagne.fr/sdx/sribzh/>



Le calvaire de Saint-Thégonnec

[Un sinagot à la rescousse des jeunes]



Lorsque l'association Les Amis du sinagot a acheté le *Joli Vent* pour un euro symbolique en 2006, seule la coque de ce bateau, était exploitable malgré son piteux état. Mis à l'eau pour la première fois à la fin des années 50, le *Joli Vent* est resté échoué de nombreuses années. Les Amis du sinagot, association de sauvegarde du patrimoine maritime, ont donc décidé de lui offrir une nouvelle jeunesse. « Parmi nos adhérents, nous avons le directeur du Centre éducatif renforcé d'Elven, se souvient Pascal Février, président de l'association. D'où notre idée d'impliquer les jeunes du centre à la rénovation de l'embarcation... » Huit jeunes de 16 à 18 ans ont ainsi participé à ce projet hors du commun, guidés par des membres du chantier du Guip à l'Île-aux-Moines et par des bénévoles de l'association. « Les rapports n'ont pas toujours été faciles avec les jeunes, remarque le président. Certains recherchaient la confrontation en permanence. » Malgré tout, le chantier avance bien : les bordés et les ferrailles du sinagot sont rapidement démontés. Les jeunes du Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) de Redon et de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) d'Auray prennent le relais pour la suite des travaux. « Au fur et à mesure, certains jeunes ont commencé à comprendre l'objectif, ajoute Pascal Février. Si cette expérience a pu leur profiter et les aider de quelque manière que ce soit, c'est déjà très bien ! » Le *Joli Vent* a officiellement repris du service dans ses eaux natales à l'occasion de la Semaine du Golfe en mai dernier. La belle odyssée s'est ainsi achevée après plus d'un an de travail.

Plus d'images sur :
www.bretagne.fr

[Les calvaires sortent le grand le jeu]

En 2004, sept communes du Finistère et du Morbihan se sont associées pour mettre en valeur une de leurs richesses patrimoniales : les calvaires monumentaux. Construits entre 1450 et 1650, ces créations originales de la Basse-Bretagne racontent la vie et la Passion du Christ à travers des sculptures et des bas-reliefs. « Ces calvaires sont un patrimoine exceptionnel.

Nous devons absolument les mettre en valeur ! » souligne Allain Le Roux, directeur de cabinet à la mairie de Plougastel. Résultat : les communes de Guimillau, Guéhénno, Pleyben, Plougastel-Daoulas, Plougonven, Saint-Thégonnec et Tronoën décident de créer ensemble l'Association des 7 calvaires monumentaux. « Nous avons lancé plusieurs actions, à la mesure de nos moyens, pour inciter les gens à visiter les calvaires, reprend Allain Le Roux. Par exemple, nous avons mis en place un audioguide sur chaque site et nous travaillons à la création d'un centre d'interprétation des croix et des calvaires de Bretagne. » Autre grand projet en cours : la mise en lumière du calvaire de Saint-Thégonnec pour fêter son 400^e anniversaire l'an prochain. L'occasion de révéler aux visiteurs la polychromie supposée du monument. Au fil des siècles, les colorations se sont effacées mais des récits historiques permettent de les retrouver précisément. Grâce à des projections lumineuses sur la pierre, il est désormais possible de recréer l'aspect d'origine du calvaire. Une raison de plus pour redécouvrir ces pièces majeures du patrimoine breton.

[Témoignage]

PIERRICK CHÉREL,
conducteur de travaux de l'entreprise
Hériaud à Cornillé (Ille-et-Vilaine)

« Mon entreprise de couverture-zinguerie est spécialisée dans la rénovation du patrimoine ancien, notamment des monuments historiques classés. Nous réalisons presque uniquement des toitures au clou en reproduisant les techniques anciennes pour travailler les ordoises, le cuivre, et le plomb. Aujourd'hui, nous sommes 29 compagnons dans l'entreprise et 4 administratifs. Presque tous les compagnons ont été formés ici et ont été embauchés par la suite. Il y a dix ans, on s'est mis en relation avec un CFA et, depuis, on accueille au moins un jeune par an en formation. C'est la seule façon de transmettre notre savoir et ainsi de préserver le patrimoine. C'est aussi une bonne manière de rejoindre l'entreprise et de rester dans un état d'esprit qui permet d'aller de l'avant. »

“La formation des jeunes est indispensable à la survie du patrimoine”



Grenelle de la mer : les six priorités

Le Grenelle de la mer avait pour objectif de définir une stratégie nationale de la mer et du littoral dans une perspective de développement durable. La Région Bretagne a pleinement contribué au débat.



D'avril à juillet, le Grenelle de la mer a réuni des groupes de travail thématiques composés de représentants de l'État, d'élus, de syndicats employeurs et salariés, d'ONG et d'experts. Objectif ? Générer un débat entre les différents acteurs concernés par la mer et le littoral pour aboutir à des propositions concrètes et concertées. La remise des rapports des groupes de travail nationaux, début juin, a laissé la place à une consultation menée au niveau régional et auprès des citoyens via Internet. La synthèse de l'ensemble des travaux menés

dans le cadre du Grenelle a été dévoilée par le gouvernement début juillet.

Avec 3 000 km de côtes, 95 % de sa population vivant à moins de 60 km de la mer et 50 000 emplois directement liés au secteur maritime, la Bretagne est l'une des régions les plus concernées. Ayant réclamé ce Grenelle de la mer, la Région Bretagne y a participé avec des propositions s'appuyant sur son expertise et prenant en compte ses spécificités régionales. Elle a remis sa contribution lors du débat régional organisé à Brest fin juin et a dégagé six priorités pour le Grenelle de la mer.

Mettre en place des conférences régionales de la mer et du littoral

Dans le cadre de sa Charte des espaces côtiers, la Bretagne a mis en place une « conférence régionale de la mer et du littoral » qui réunit les collectivités territoriales, l'État, les organisations socioprofessionnelles et les associations représentatives. Ce dispositif de gouvernance, pourrait être repris dans d'autres régions.

Renforcer les compétences et les responsabilités des collectivités territoriales

Ce renforcement doit s'accompagner des moyens – juri-

diques, techniques et financiers – qui permettront aux collectivités de mener à bien leurs missions. La Bretagne renouvelle sa demande du droit à l'expérimentation dans le domaine de l'eau, afin notamment d'apporter des solutions innovantes pour une meilleure prise en compte de la qualité des eaux marines. La question des algues vertes de cet été a conduit la Bretagne à réitérer cette demande.

Priorités de la Région pour la Bretagne



Faire des énergies marines renouvelables une priorité

Convaincue de l'importance de ces nouvelles technologies, la Région estime que la France doit faire de ce sujet une priorité politique. C'est pour cela qu'avec d'autres régions, l'État, l'Ademe, l'Ifremer, EDF et la DCNS, elle a été à l'initiative d'Ipanema (Initiative partenariale nationale pour l'émergence des énergies marines), dont l'objectif est de promouvoir le développement d'une filière scientifique et technique pour les énergies marines. Ceci

passé aussi, au niveau national, par une politique publique qui repose sur trois piliers : investissement sur la recherche, le développement et l'innovation ; outils pour l'appropriation collective ; accompagnement d'une filière industrielle.

Faciliter l'installation des jeunes pêcheurs

Avec 32 % de la production en valeur de la pêche maritime française, la Bretagne se situe au premier rang des régions françaises. Ce secteur doit faire face à de nombreux défis : environnemental bien sûr, mais aussi social, économique et de gouvernance. Le secteur de la pêche doit aujourd'hui poursuivre sa mobilisation, avec l'appui des pouvoirs publics, pour développer des solutions de pêche durables. Toutefois, cela n'est possible que si une jeune génération de pêcheurs prend le relais : leur

installation doit être encouragée et facilitée.

Jouer la carte de l'ouverture pour attirer vers les métiers de la mer

Il est essentiel de préparer dès aujourd'hui les compétences dont le secteur maritime aura besoin demain. La Région demande pour cela une réforme de l'enseignement et de la formation maritimes qui faciliterait les changements et les passerelles entre métiers, dans la logique d'une « carrière maritime ».

Reconnaître le préjudice écologique consécutif à une pollution marine

Le trafic maritime est intense au large de la Bretagne, notamment dans le rail d'Ouessant, un des plus fréquentés au monde. De nombreuses pollutions, causées par des accidents de navires ont déjà affecté nos côtes. Pourtant,



la France n'a pas encore organisé une reconnaissance réelle du préjudice écologique. La Région Bretagne demande l'établissement d'un cadre juridique clair et stabilisé pour la reconnaissance du préjudice écologique consécutif à une pollution marine.

Les conclusions du Grenelle de la mer ont été rendues publiques au mois de juillet. Le président de la République, Nicolas Sarkozy, dans son discours prononcé au Havre le 16 juillet, a fixé les grandes orientations de la politique maritime française. Les propositions de la Région Bretagne gardent toute leur valeur. En particulier, la Bretagne est officiellement candidate pour accueillir la plate-forme technologique unique, de rang mondial, dans le domaine des énergies marines.





MER

ÉNERGIE

FORMATION

TERRITOIRE

CULTURE

« Tara », un laboratoire sur l'eau

Pendant trois ans, la goélette *Tara* va sillonner les mers du monde pour étudier les écosystèmes océaniques et l'impact du réchauffement climatique sur le plancton.



© Julien Girardot

MER

Barcelone, Le Caire, Oman, Bombay... Qui n'a jamais rêvé d'un tel voyage ? Soixante escales et 150 000 km à explorer en trois ans... Les quatorze passagers du voilier, marins et scientifiques, ont de la chance. Mais ils ne vont pas chômer. Transformée en laboratoire flottant, équipée des technologies d'observation et d'analyse les plus avancées, la goélette *Tara* est au service de la connaissance. Sa mission ? Étudier la nature, la diversité et la densité du plancton. À l'origine de la vie, ces organismes microscopiques produisent 50 % de l'oxygène de notre planète. Ils absorbent aussi la moitié de notre production de CO₂. Comment le plancton s'adapte-t-il aux changements brutaux de notre environnement ? De cette réponse dépend en partie notre avenir. Des atolls coralliens tropicaux à l'Antarctique, *Tara* visitera donc les sites stratégiques où la vie océanique est perturbée, ceux où elle montre des signes d'adaptation.

Une base de données unique Plus de cinquante laboratoires, disséminés dans quinze pays, ont monté l'expédition. Collaboratif, le projet associe une douzaine de disciplines et une centaine de chercheurs : des biologistes, des océanographes, des généticiens, des physiciens... Ils se relayeront à bord pour conduire la vingtaine de programmes scientifiques prévus grâce à du matériel ultrasophistiqué d'imagerie et d'analyse génomique. À partir des prélèvements et des observations réalisés, les scientifiques établiront une base de données de référence de la vie marine : la « bio-bank ». Gérée par des institutions internationales réputées, elle servira à dresser une carte interactive des écosystèmes marins.

Partenaire scientifique de la campagne, la Région Bretagne participe au financement

du projet à hauteur de 300 000 euros, via l'acquisition d'équipements de haute technologie (caméras, sondes, capteurs...). « *La station biologique de Roscoff, spécialisée dans l'étude du phytoplancton, est intégrée à l'expédition. Nous encourageons l'insertion des scientifiques bretons dans les réseaux internationaux pour accroître le champ des connaissances et faciliter leur vulgarisation* », commente André Lespagnol, vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche au Conseil régional. *Tara Oceans* rendra public le fruit de ses travaux tout au long de son expédition. À suivre...

Le périple de *Tara* en direct sur <http://oceans.taraexpeditions.org>

[Un voilier d'exception]

Propriété successive de Jean-Louis Étienne et de Peter Blake, *Tara* est un bateau d'exploration et d'aventures unique au monde, battant pavillon français. Longueur : 36 m. Largeur : 10 m. Dressés sur une coque en aluminium, les deux mâts culminent à 27 m de hauteur et supportent 400 m² de voile. Bardé d'électronique, le voilier est équipé pour héberger quatorze personnes.

Espaces Info Énergie

Pour un conseil avisé en matière d'énergie

Le saviez-vous ? Neuf espaces Info Énergie, financés par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région, sont à votre disposition en Bretagne, pour vous apporter conseil et accompagnement en matière de solutions de maîtrise de l'énergie pour votre logement. Poussons la porte de celui de Rennes.

ÉNERGIE

C'est au numéro 20 de l'avenue des Français-Libres, que l'espace Info Énergie de Rennes s'est installé. Du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30, des conseillers répondent à tous types de demandes, qui vont du simple conseil sur une facture à un accompagnement sur mesure pour une rénovation d'habitat. « Nous sommes au service du grand public, auquel nous apportons des conseils objectifs et gratuits, insiste Daniel Guillotin, son directeur. Notre mission consiste à aider les particuliers à optimiser leurs consommations d'énergies et à faire les bons choix de solutions ayant un moindre impact sur l'environnement. Ce n'est pas toujours facile d'y voir clair dans un contexte réglementaire en permanente évolution et un marché

qui propose de nombreux produits mais pas forcément adaptés à son logement. »

Un service sur mesure

Prendre le temps d'écouter, avoir en main toutes les données pour éclairer le choix du particulier, tels sont les principes de la démarche des conseillers. « Certaines questions peuvent être réglées sur un simple appel téléphonique, explique Jérôme Gautier, conseiller. D'autres problématiques exigent un ou plusieurs rendez-vous. » C'est le cas de la demande de Daniel Chaulvin, habitant de Chavagne : « Je voulais investir dans une pompe à chaleur mais je ne savais pas quel appareil choisir. Les conseillers de l'espace Info Énergie m'ont reçu plusieurs fois. Nous avons étudié ensemble les différentes offres que j'avais reçues de la part des entreprises. Ils

ont commencé par dresser un bilan thermique de ma maison, ce qu'aucun prestataire ne m'avait proposé ! Grâce à leurs conseils avisés, j'ai pu faire un choix en connaissance de cause, en prenant en compte toutes les données du problème. »

Outre cet accompagnement personnalisé, les espaces Info Énergie, véritable service public de l'énergie, éditent plaquettes d'information et fiches techniques thématiques, qui sont à disposition du public dans leurs locaux. Ils participent également à différents salons sur l'énergie et organisent des rencontres dans les communes. Bref, ils n'attendent que vous pour vous rendre service. Pourquoi ne pas profiter de leurs bons conseils ?



Les espaces Info Énergie en Bretagne

Brest : Ener'gence, 78, rue Jean-Jaurès

Carhaix : Alecob, Maison des services publics, place de la Tour-d'Auvergne

Morlaix : HEOL, 9, rue Basse

Saint-Brieuc : Progener, 7, place de la Liberté

Rennes : Conseil local de l'énergie, 20, avenue des Français-Libres

Lorient : ALOEN, 5, cours des Chazelles

Quimper : Pays de Cornouaille, 5, rue Félix-Le-Dantec

Fougères : Pays de Fougères, 36, rue de Nantes

Vitré : Pays de Vitré, Maison du logement, 40, rue Poterie

Un seul numéro pour toute information de 13 h 30 à 17 h 30 : 0820 820 466 (0,12 € TTC/min + coût éventuel de votre opérateur téléphonique).

www.bretagne-energie.fr

Pour en savoir plus :

Retrouvez la vidéo de présentation des espaces Énergie sur

www.bretagne.fr



MER

ÉNERGIE

FORMATION

TERRITOIRE

CULTURE



L'international, un plu

La Région Bretagne a développé de nombreux programmes d'aides à la mobilité internationale des jeunes et des adultes. Un engagement fort qui permet à de nombreux Bretons de bénéficier d'une expérience à l'étranger.

FORMATION

« Il est aujourd'hui essentiel pour les jeunes de découvrir d'autres façons d'étudier et de vivre, d'approcher des cultures différentes et d'être à l'aise avec une langue étrangère, insiste Michel Morin, vice-président chargé de la formation initiale, professionnelle et de l'apprentissage. Une expérience à l'étranger donne incontestablement un atout à un CV. » Afin qu'un maximum de jeunes, mais aussi d'adultes, aient la chance de séjourner dans un pays étranger dans le cadre de leur formation, de projets de recherche ou associatifs, la Région Bretagne a développé

des programmes d'aides. En 2008, elle a ainsi consacré plus de 3 millions d'euros à la mobilité internationale des jeunes et des adultes, permettant à plus de 11 200 Bretons de bénéficier d'une aide financière.

Partir un jour...

La Région accompagne deux grands types de mobilité. Collective d'abord, au travers de programmes comme Karta, qui favorise l'ouverture des lycéens au monde, ou celui qui permet aux jeunes en apprentissage, filière sanitaire et sociale, ou aux adultes en formation continue de partir en stage et se forger une nouvelle

expérience professionnelle et personnelle. Ces projets sont portés par les lycées et les organismes de formation. La Région soutient également la mobilité individuelle en allouant des bourses Télémaque. « Nous avons diversifié les programmes d'incitation à la mobilité internationale, en faveur des élèves qui préparent un CAP, un BEP, un bac pro, un DUT ou un BTS dans l'enseignement professionnel, poursuit Michel Morin. Il est très important que les jeunes des filières professionnelles puissent eux aussi acquérir une expérience à l'étranger, car cela crée des opportunités professionnelles tout en les aidant à se construire ».

s sur le CV

[Témoignage]

JULIEN JUHEL,
19 ans, apprenti en brevet technique de maîtrise (BTM) pâtissier à la Faculté des métiers de Ker Lann, à Bruz (35)



« Nous sommes partis trois semaines en Italie, à Florence, pour terminer notre première année de BTM. Ce n'était pas obligatoire, mais toute la classe est partie : on n'a pas souvent la chance de faire un voyage comme ça ! J'étais en stage dans un café-pâtisserie ou Proto, à une vingtaine de kilomètres de Florence. J'ai beaucoup appris car leur approche est complètement différente de celle que nous avons en France, du fait de leur culture bien sûr, mais aussi de leur façon de travailler, qui est plus détendue. J'ai appris aussi de nouvelles techniques, notamment en viennoiserie car ils font beaucoup de desserts à base de pâte briochée feuilletée. Comme il y avait une activité traiteur, j'ai également pu observer comment ils utilisent l'huile d'olive. Mais, au niveau technique, j'étais plutôt à l'aise car notre formation en France est plus pointue qu'en Italie. L'idée de partir travailler à l'étranger ne m'avait jamais traversé l'esprit auparavant, maintenant je sais que je peux m'adapter et travailler dans un autre pays. »

“J'ai beaucoup appris”

À partir de la licence 3 jusqu'au master, les étudiants peuvent bénéficier au cours de leur cursus des bourses Ulysse et partir ainsi à l'étranger pour trois à dix mois. Ils doivent pour cela prendre contact avec le service international de leur université.

Une solidarité internationale affirmée

Enfin, pour soutenir des projets de jeunes dans les pays du Sud, la Région accompagne les associations étudiantes qui mettent en œuvre des voyages de découverte dans un pays du sud ou un étudiant qui présente un projet de développement porté par une association agréée par l'État.

Têtes chercheuses

Différentes actions sont par ailleurs menées pour encourager la mobilité des chercheurs bretons et la venue de chercheurs étrangers en Bretagne, échanges essentiels pour dynamiser la recherche. Enfin, le dernier-né des dispositifs d'aides est un programme de soutien aux entreprises bretonnes ayant un projet d'export et recourant à l'embauche d'un jeune Volontaire international en entreprise (VIE) pour le développer. Lancé en septembre 2008, il a déjà bénéficié à plusieurs entreprises bretonnes.

Pour en savoir plus :

➤ Consultez le dossier « Aide à la mobilité internationale » sur www.bretagne.fr

[Témoignage]

MAËLISS LEFEUVRE,
20 ans, étudiante pour devenir assistante de service social à l'Institut régional du travail social (IRTS) de Rennes



« J'avais très envie de partir à l'étranger dans le cadre de ma formation à l'IRTS. Comme nous devons faire des stages obligatoires en deuxième année, j'ai cherché où en faire un ou Canada. Je suis partie trois mois à Québec travailler comme intervenante sociale dans une association dédiée aux femmes en difficulté, la Young Women's Christian Association (YWCA). J'ai choisi le Québec parce que je rêvais de découvrir cette province mais aussi parce qu'elle est très souvent citée en exemple dans le travail social. Dans le cadre de mon stage, j'ai pu travailler sur deux approches différentes mais complémentaires : l'intervention individuelle bien sûr, mais aussi l'intervention collective avec des groupes de parole, des ateliers ou du sport. C'est une approche très intéressante : on considère qu'en partageant des choses, ces femmes souvent en itinérance ou ayant subi des violences devraient pouvoir se réinsérer socialement. Les rapports sont aussi différents, il y a une plus grande proximité entre les travailleurs sociaux et les usagers. J'ai donc découvert d'autres façons de travailler, ce qui est très intéressant et utile car je pourrai transférer une grande partie de ce que j'ai appris là-bas dans mon travail en France. »

“J'ai découvert d'autres façons de travailler !”



MER

ÉNERGIE

FORMATION

TERRITOIRE

CULTURE

Le foncier breton en questions

La Bretagne pâtit depuis de nombreuses années d'une pression foncière croissante :

le prix des terrains a augmenté de 22 % en moyenne en Bretagne ces cinq dernières années. Pour endiguer ce phénomène, un Établissement public foncier régional (EPFR) vient d'être créé par l'État, satisfaisant ainsi la demande maintes fois exprimée par la Région et de nombreuses autres collectivités bretonnes depuis cinq ans.

ou des immeubles pour le compte des collectivités locales. Il peut également leur apporter une assistance technique, financière ou juridique.

Comment fonctionne-t-il ?

L'EPFR dispose de moyens propres, financiers et humains, notamment un personnel spécialisé pour la négociation foncière, l'acquisition des biens et leur gestion. Il est dirigé par un conseil d'administration représentant les collectivités bretonnes ; son président est issu du Conseil régional.

d'aménagement (logements sociaux, zones d'activités économiques, maintien de commerces en milieu rural, reconquête des friches à l'abandon) à des conditions avantageuses. En effet, le bien acquis par l'EPFR est protégé de la spéculation et des pressions des promoteurs, ce qui réduit les coûts et les risques de l'opération pour la collectivité. Elle n'a pas besoin d'avancer l'argent et de supporter des frais de gestion pendant les années qui précèdent la réalisation de l'aménagement.

certaines zones stratégiques de la pression immobilière. Par exemple, il facilite l'acquisition de parcelles en centre-ville pour y créer des logements sociaux : un moyen de favoriser la mixité sociale et de réduire les temps et frais de transport des foyers modestes, trop souvent obligés de se loger en périphérie. Par ailleurs, l'acquisition de terres agricoles permet d'endiguer l'urbanisation croissante des surfaces cultivables et de maintenir l'activité agricole sur le territoire. Il en est de même pour les espaces naturels fragiles. L'EPFR donne ainsi aux collectivités les moyens d'agir pour préserver la qualité de vie des Bretons.

Comment est-il financé ?

L'EPFR breton dispose d'un capital de départ constitué de dotations apportées notamment par les collectivités qui en sont membres, dont la Région, qui a déjà doté cet outil de 3,1 millions d'euros. Il dispose ainsi d'environ 6 millions d'euros.

Dossier complet sur :
www.bretagne.fr

TERRITOIRE

Son objectif ?

Réguler le prix du foncier en Bretagne et permettre aux collectivités d'acquies des terrains ou des immeubles à des conditions avantageuses pour leurs projets d'aménagement.

À quoi sert l'EPFR ?

Sa mission est de constituer des réserves foncières, c'est-à-dire d'acquies des terrains (nus, bâtis, friches...)

Quels sont les avantages pour les collectivités ?

Grâce à l'EPFR, les collectivités vont pouvoir réaliser des projets

Que va-t-il changer pour les Bretons ?

En facilitant l'achat de foncier par les collectivités, l'EPFR protège

Des artistes comme à la maison

Ils élisent domicile chez les habitants, ils s'imprègnent de l'atmosphère du village pour créer des pièces chorégraphiques... Drôle de spectacle pour des artistes ! Retour sur À Domicile, un festival original de création contemporaine, qui a levé son rideau du 3 juin au 12 septembre, à Guissény dans le Finistère.

CULTURE

« Ma première résidence, au mois de juin, était avant tout une prise de contact, se souvient Anne Collod, une chorégraphe parisienne invitée en résidence pendant le festival. J'ai passé un moment fort et stimulant. Les habitants de la commune étaient déjà très impliqués. » C'est en préparant sa performance pour À Domicile qu'elle a découvert ce coin de Bretagne qu'elle ne connaissait pas : Guissény, petite commune nichée entre mer et campagne, lui a en partie inspiré la proposition artistique qu'elle a faite pendant le festival. « On sent qu'il y a beaucoup de dynamisme et en même temps une vraie présence des traditions, remarque la chorégraphe. J'ai donc choisi d'utiliser ce côté traditionnel en le décalant avec un propos contemporain. » Toute l'originalité du festival À Domicile réside dans un ancrage profond

dans la vie locale. Les artistes invités sont hébergés chez des habitants qui bien souvent sont eux-mêmes impliqués dans le travail de création. Office du tourisme, communauté de communes, bénévoles des associations locales, tous les acteurs locaux font partie intégrante du projet. Quant à la population, elle est invitée à être actrice de la manifestation en rejoignant les groupes de travail, en participant à des ateliers de pratique et de création ou tout simplement en tant que spectateur, flânant d'une proposition à l'autre lors des performances en public. Résultat : début septembre, tout Guissény et ses alentours vivait aux rythmes de la danse contemporaine ! « Ces spectacles s'adressent à la fois aux habitants mais aussi aux touristes qui sont encore nombreux à cette période, explique Germaine Jaffrès, de l'office de tourisme de Guissény.

La danse contemporaine est un vecteur de culture et une façon de découvrir son environnement sous un œil nouveau ». Les créations des artistes – Anne Collod, Laurent Pichaud, Fabienne Compet et Dominique Jégou cette année – sont le reflet de ces instants partagés avec la population. Si le festival est aujourd'hui terminé, le spectacle, lui, continue tout au long de la saison au travers d'ateliers et de rencontres.

DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS avec les artistes

Depuis la première édition du festival À Domicile, Guy Berthou et sa famille hébergent des artistes durant la manifestation. « La première fois, c'était pour dépanner, parce qu'il manquait un hébergement, se rappelle Guy Berthou. Ça a été une très bonne expérience ! » Depuis, tous les ans, la famille accueille un ou plusieurs artistes pendant quelques jours. « Le soir à table, on discute, on parle des créations mois aussi de leur travail à l'année. C'est très intéressant, ajoute M. Berthou. Ça nous a aussi permis de participer à leurs créations. » Pour lui, « c'est un moment unique et ça permet de laisser de côté les soucis de la rentrée ! »



Performance d'Anne Collod avec la participation des habitants de Guissény.

Avec un chiffre d'affaires annuel de 2 milliards d'euros, la filière bois pourrait très certainement devenir l'un des secteurs clés de demain. 20 000 emplois en Bretagne en dépendent déjà (en sylviculture, ébénisterie, industrie de l'ameublement ou métiers du bâtiment) et les perspectives d'embauches restent extrêmement fortes. Quant aux préoccupations environnementales, les professionnels du bois et de la forêt y apportent des réponses tant en matière d'énergies renouvelables que d'isolation de l'habitat et de biodiversité.

La filière bois s'offre une

90 % DU MASSIF FORESTIER BRETON sont détenus par 124 000 propriétaires privés. La part de forêts publiques gérées par l'Office National des Forêts représente près de 10 %, contre 25,9 % au niveau national. La forêt privée est éclatée en de nombreuses petites unités : 93 % font moins de 4 hectares. L'activité génère 3 300 emplois.

90 %

332 000

→ La surface boisée bretonne est estimée à 332 000 hectares, ce qui place la Bretagne au 16^e rang des régions françaises. Elle s'accroît de 3 000 hectares chaque année. Le taux de boisement en Bretagne est de 12,1 %, contre 27,7 % pour la moyenne nationale. Il est néanmoins sensiblement identique à celui rencontré pour les régions voisines (Basse-Normandie, Pays de la Loire ou Poitou-Charentes). Même si la répartition forestière du territoire est assez homogène, le Morbihan, avec la forêt de Brocéliande et les landes de Lanvaux, est le département le plus boisé.



Renforcer l'attractivité des métiers du bois

⇒ Sur les 5 millions d'euros consacrés par la Région à la filière bois, 68 % sont affectés à la formation. Les dotations de fonctionnement des centres de formation initiale et continue totalisent près de 3,7 millions d'euros. La Région souhaite ainsi inciter la filière à mieux prendre en compte la formation. Pour informer et rendre plus attractifs les métiers du bois, la Région va développer des actions d'information et d'orientation auprès des jeunes. Elle souhaite aussi identifier les besoins des entreprises pour élaborer une stratégie de gestion des emplois appuyée sur une offre de formation adaptée à l'évolution des métiers.

nouvelle jeunesse

5
millions



LA RÉGION CONSACRE 5 MILLIONS D'EUROS À L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE BOIS au travers de plusieurs politiques de soutien, de l'amont à l'aval : formation initiale et continue, agriculture et forêt, environnement, actions des pays, soutien aux investissements des industries de transformation, énergie, transport, tourisme et patrimoines.

Que fait la Région ?

⇒ Le 25 juin dernier, le Conseil régional a adopté à l'unanimité le rapport d'orientation régional sur la filière forêt-bois. Ce document, fruit d'un travail d'un an mené en concertation avec l'Association bretonne interprofessionnelle du bois (Abibois) et les partenaires institutionnels, dresse l'état des lieux et définit de nouvelles pistes d'action pour les cinq prochaines années. Cette nouvelle orientation vise à adapter l'intervention régionale de soutien à la filière bois au regard du contexte réglementaire, des perspectives économiques et des attentes des professionnels. Six objectifs majeurs ont été définis : mobiliser et pérenniser la ressource forestière, grâce à la promotion d'opérations locales et la valorisation des bois locaux dans un cadre de gestion durable ;

encourager l'usage du bois dans la construction ; développer une stratégie environnementale et énergétique volontariste (bois-énergie, certification) ; conforter le développement économique des entreprises de la filière et promouvoir l'innovation industrielle ; inciter la filière à mieux prendre en compte la composante des ressources humaines et de la formation ; soutenir la structuration de la filière dans une perspective d'efficacité et d'emploi. « *La difficulté réside dans le caractère morcelé en de nombreuses propriétés du massif forestier breton, observe Odette Herviaux, vice-présidente au Conseil régional chargée de l'agriculture, de la qualité agroalimentaire et de la consommation. Il faudra donc organiser une animation collective de la filière pour parvenir à nos objectifs.* »

De A à Z

⇒ La filière bois regroupe toutes les activités liées à la forêt : sciage, panneaux, construction, ameublement, emballages, papiers, cartons, négoce du bois... Le secteur emploie au total 20150 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Il s'appuie sur une ressource de 41,9 millions de m³, en forte augmentation : depuis 1835, la surface boisée a plus que doublé. Le contexte mondial caractérisé par une raréfaction des énergies fossiles combinée à une demande énergétique sans cesse croissante, en particulier des pays émergents, offre au bois de nouvelles perspectives de développement en tant que matériau de construction et produit énergétique. Par ailleurs, la certification environnementale des surfaces forestières et des chaînes de contrôle des entreprises est un défi supplémentaire. Si le code forestier impose une gestion durable, seulement 20 % des forêts sont certifiées PEFC* ou FSC** : deux écolabels visant la gestion durable des forêts. « *Nous souhaitons passer rapidement à 40 %* », indique Jean-Paul Simier, directeur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des activités maritimes à la Région Bretagne. L'enjeu est de taille : à partir de 2010, la certification deviendra un critère essentiel pour répondre aux marchés publics des collectivités.

* PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

** FSC : Forest Stewardship Council

ils font
la Bretagne



Grâce à leurs initiatives, la Bretagne avance chaque jour à pas de géant.
Témoignage de ces fortes têtes...

Matthieu Theurier,
coprésident de l'association Parasol

“Vivre ensemble, c’est vivre mieux”

SOLIDARITÉ



Matthieu Theurier n’a pas perdu de temps. Ce jeune Rennais a pris part au développement de l’association Parasol juste après avoir bouclé son master en économie sociale et solidaire. À tout juste 25 ans, il est déjà très investi dans une cause qu’il défend avec fougue : l’habitat groupé.

De quoi s’agit-il ? « D’un projet d’aménagement d’habitat durable et solidaire, entre plusieurs familles. Chaque ménage, tout en ayant son propre logement et son intimité, décide de partager certains biens ou services du quotidien, comme par exemple la buanderie, la chambre d’omis, la voiture... Au final, on fait des économies financières et énergétiques et on renforce les relations avec ses voisins. » La maison du bonheur en somme ! L’association Parasol – émanation de l’ancienne association La Grand’Maison – a été créée en août 2008. Sa vocation ? Promouvoir et sensibiliser à l’habitat groupé en construisant la coopération entre acteurs, professionnels ou habitants. Et ça marche... Ce principe de vie, qui a émergé dans les pays du Nord dans les années 70 séduit de plus en plus. « Nous comptons une dizaine d’habitats groupés en Bretagne dans les années 90. Le Groupement de ressources territoriales de l’Ouest recense aujourd’hui une trentaine de projets sur la région. Le contexte économique dans lequel nous évoluons pousse à ce type de projet en commun pour réduire les charges du foyer. Et la Bretagne est porteuse d’une dynamique sociale et solidaire qui en fait une région particulièrement motrice en la matière. » Début avril, l’association Parasol a été primée dans le cadre des Trophées du développement durable, organisés par l’État, la Région et l’Ademe. Une reconnaissance qui sonne comme une belle promesse d’avenir.



© Caroline Abtain



En savoir plus :
www.hg-rennes.org



© G. Darugar

Odile Decq,
architecte

“Mon rôle? Donner du plaisir à travers l’architecture”

CULTURE

➔ C’est le jour J. La pose de la première pierre du nouveau bâtiment du Frac (Fond régional d’art contemporain) de Bretagne, à Rennes. Odile Decq, architecte de renommée internationale et directrice de l’École spéciale d’architecture, qui signe cet ouvrage contemporain exceptionnel, est heureuse de retrouver la ville de sa jeunesse. « *J’ai fait mes études d’architecture à Rennes avant de m’envoler vers Paris, et j’en garde un très bon souvenir. Voilà longtemps que je n’avais pas eu de projet en France. Au-delà de la satisfaction professionnelle d’avoir été sélectionnée par la Région, c’est une grande joie de travailler pour la Bretagne.* » Car si Odile Decq est née à Laval, en Mayenne, elle se sent résolument bretonne. « *Mes parents sont bretons, j’aime cette région, oncrée dans ses racines et qui soit regarder vers l’avenir. C’est toujours un grand bonheur pour moi d’y revenir, de goûter la rigueur des éléments et la beauté des lumières changeantes.* »

Cette femme qui parcourt le monde, notamment pour enseigner son art, et animer des conférences, garde une simplicité qui la rend vraie. Rien d’étonnant que son projet pour le Frac ait été retenu par la Région. Elle en parle d’ailleurs avec passion. « *Ce n’était pas facile car l’espace est assez confiné et contraint, confie-t-elle. Ma priorité a été de donner envie aux visiteurs de prendre du plaisir à déambuler dans les espaces pour découvrir les œuvres, comme une invitation au voyage, à l’aventure.* » Début 2011, le bâtiment ouvrira ses portes et révélera, grande nature, tout le talent de l’architecte.

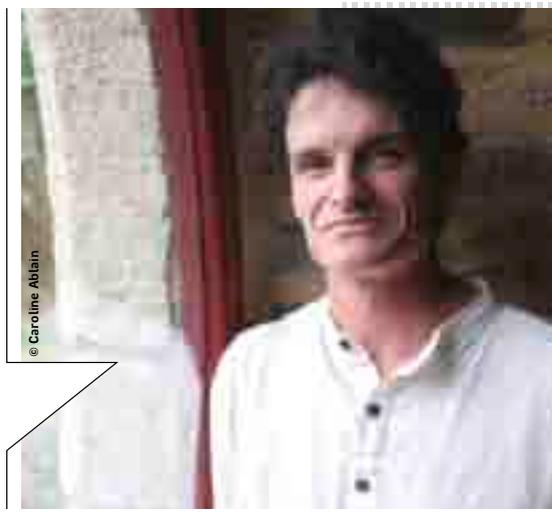
CULTURE

➔ Le 4 juillet dernier, le Conseil culturel de Bretagne a élu son premier président : Paul Molac. Professeur d’Histoire à Guer et père de 7 enfants, c’est un ardent défenseur des langues régionales : le breton et le gallo. Fils d’agriculteur, natif de Plœmel, il s’est très tôt passionné pour la Bretagne. « *Je me souviens qu’à l’âge de 12 ans j’ai demandé un livre sur l’histoire de la Bretagne pour Noël, raconte-t-il. Et l’année suivante, je commençais à apprendre le breton en cours du soir.* » Après des études et un début de parcours professionnel dans le domaine agricole, Paul Molac revient à ses premières amours et s’inscrit en faculté d’histoire à Rennes. Son Capes (Certificat d’aptitude au professorat de l’enseignement du second degré) en poche, il enseignera à Vannes puis à Guer, ville où il est toujours en poste. Et s’il ne donne pas ses cours en breton – son grand regret –, il se bat pour le développement de l’apprentissage de la langue de ses ancêtres. En 1994, il adhère à l’association Div Yezh, qui milite pour l’enseignement du breton dans les écoles publiques. Il en deviendra vice-président puis président.

Ce parcours l’a conduit tout naturellement à être candidat à la tête du nouveau Conseil culturel de Bretagne. Cette assemblée est composée de représentants de structures associatives, de responsables d’organismes culturels, d’experts, d’enseignants, de chercheurs et de personnalités qui contribuent au rayonnement de la Bretagne dans le monde des arts, de la culture, des sciences, de l’économie et des médias. Elle sera consultée sur toutes les questions traitant de l’identité culturelle de la Bretagne et de son rayonnement. « *Les chantiers qui nous attendent sont nombreux, souligne le nouveau président. Je prends cette fonction avec beaucoup de fierté et d’espoir.* »

Paul Molac,
président du Conseil culturel de Bretagne

“La défense des langues bretonnes doit être un chantier prioritaire”



© Caroline Ablain

pour
aujourd'hui
et pour
demain



POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, le dispositif ÉcoWatt lance un appel à la mobilisation contre les pics de consommation d'électricité lors des vagues de froid hivernales. Une démarche éco-citoyenne qui concerne tous les Bretons. Explications...

Ayez le réflexe ÉcoWatt !

➔ Seulement 8 % de l'électricité consommée par les Bretons est produite en Bretagne. Un ratio qui illustre bien la vulnérabilité de la région en matière d'électricité. Ainsi, lors des pics de consommation hivernaux, les risques de saturation du réseau et donc de rupture d'alimentation électrique sont réels. C'est pour tenter de limiter ces risques que le Réseau de transport de l'électricité (RTE), accompagné par la Région Bretagne et en partenariat avec l'ensemble des acteurs régionaux concernés*, a décidé de mettre en place la démarche ÉcoWatt. Ce dispositif novateur consiste à prévenir les Bretons qui le souhaitent lorsqu'un pic de consommation est pronostiqué pour le lendemain. Informés

par mail ou par SMS, les abonnés peuvent ainsi agir sur leur consommation (voir encadré). En effet, des gestes simples accomplis par le plus grand nombre dans les périodes de consommation importante peuvent permettre de réduire de façon conséquente le niveau de ces pics. Si 100 000 foyers bretons se mobilisaient, cela permettrait de réduire de 2,5 % la consommation hivernale bretonne en heure de pointe.

Comment s'inscrire ?

Chacun peut laisser ses coordonnées sur le site www.ouest-ecowatt.com pour participer à cette opération éco-citoyenne. À partir des prévisions météo, RTE fait une estimation de la consommation électrique du lendemain. Si elle

est trop importante, RTE active les alertes ÉcoWatt à destination des personnes inscrites sur le site. Le portail Web met également à disposition des internautes des informations sur les enjeux énergétiques, des conseils pour réduire sa consommation en électricité et des forums de discussion où chacun peut poser des questions. L'année dernière ÉcoWatt avait mobilisé 9000 Bretons. Record à battre dès cet hiver...

Inscriptions et renseignements :

www.ouest-ecowatt.com

* Le Réseau de transport de l'électricité (RTE), la préfecture de région Bretagne, les services de l'État, Électricité Réseau Distribution France (ERDF) et la délégation Bretagne de l'Ademe.



© am236 - Fotolia.com

Adopter les ampoules basse consommation, un premier geste simple pour économiser l'énergie.



DES GESTES SIMPLES à adopter

L'éclairage

- Éteindre la lumière dans les pièces inoccupées.
- Réduire l'intensité de l'éclairage quand c'est possible.
- Privilégier les ampoules basse consommation.
- Laisser entrer au maximum la lumière du jour.

Le chauffage

- Éteindre les radiateurs dans les pièces inoccupées.
- Maintenir à 19 °C les pièces à vivre.
- Se couvrir plutôt qu'augmenter le thermostat.
- Fermer les volets la nuit pour conserver la chaleur.

Dans toute la maison

- Éteindre les appareils électriques en veille.
- Éviter d'utiliser les appareils électroménagers entre 17 heures et 20 heures.
- Réduire l'utilisation du four et des plaques de cuisson.
- Privilégier la douche au bain : elle consomme 3 fois moins d'eau et donc 3 fois moins d'électricité.

Pendant plus d'un an et demi, le Conseil économique et social de Bretagne a mené une étude sur les éco-activités. L'objectif ? Faire un état des lieux de ce secteur en plein boom qui possède un fort potentiel économique.

Une croissance verte contre la crise

Quel est le point commun entre les énergies renouvelables, la gestion de l'eau, la dépollution des sols, l'éco-construction, la restauration de milieux naturels ou encore la collecte des déchets ? Toutes ces branches appartiennent au même secteur : les éco-activités. Ce concept, assez récent, rassemble toutes les entreprises qui visent à produire des biens et des services capables de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les impacts environnementaux.

Le Conseil économique et social régional a lancé, fin 2007, une étude afin d'éclaircir la notion d'éco-activité et de mesurer le potentiel de la Bretagne dans ce domaine. Résultat : la Bretagne est loin de manquer de ressources. Par exemple, les déchets issus de l'industrie agro-alimentaire et de la pêche peuvent aisément trouver des débouchés en cosmétique, ou en agriculture. Autres secteurs prometteurs en Bretagne : les énergies marines

renouvelables ou la mesure de la qualité de l'eau. De même, face aux graves difficultés rencontrées dans le secteur automobile, la recherche autour des véhicules propres peut se présenter comme une solution alternative. Enfin, le bâtiment est un domaine dans lequel les possibilités sont très importantes, notamment en ce qui concerne la construction, l'isolation ou la domotique (gestion de la maison par les technologies de l'information).

Changements à l'horizon

Économies d'énergie, tri des déchets... Entreprises, comme particuliers, chacun prend peu à peu conscience des enjeux du développement durable et fait évoluer ses habitudes dans ce sens. Un phénomène qui explique en partie l'engouement pour les éco-activités. Le système actuel, « extraire, transformer, jeter », évolue vers un nouveau modèle : « réduire, réutiliser, recycler ». Aujourd'hui, en Bretagne, les initiatives sont nombreuses et ne cessent de se multiplier. La révolution est en marche...

Pour télécharger l'étude : www.cesr-bretagne.fr

« UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE, C'EST POSSIBLE ! »

Claude Prigent, président d'Yprema, fait partie des entrepreneurs audités pour l'étude sur les éco-activités. Sa PME de recyclage de matériaux de déconstruction, basée à Carhaix, est une application concrète et avant-gardiste d'économie industrielle : « Les déchets des uns peuvent devenir des ressources pour les autres. » Convaincu de l'intérêt de ce concept, Claude Prigent a mené, en 2006, une étude sur le Centre-Ouest Bretagne (COB) mettant en évidence « le potentiel exceptionnel du territoire ». Vingt et une entreprises et exploitations ont ainsi été visitées, sur les trois départements (22, 29, 56). Avec peu de moyens et beaucoup d'ingéniosité, elles valorisent chaque année, plus de 130 000 tonnes de déchets (bois, légumes, pneus, coquilles) et d'effluents divers (fientes...). Cette démarche relayée et mise en valeur par le pays COB pourrait être déployée dans toute la région. Un moyen de répondre à la problématique du maintien et du développement de l'activité économique et de l'emploi.



© Vincent Rubin

Expression des groupes politiques du Conseil régional

Crise : vous avez dit urgence ?

GROUPE UMP

« La période actuelle impose des décisions d'urgence pour soutenir l'activité et l'emploi » :

J.-Y. Le Drian (*Bretagne Ensemble* juin 2009).

Sans doute ne devons-nous pas avoir la même notion de l'urgence. Dès octobre 2008, le gouvernement prenait des mesures pour enrayer la crise financière, relancer l'économie en décembre, ajouter un volet social en février. À notre stupéfaction, le budget 2009 de la Région ne comporte aucune mesure spécifique face à la crise. Notre groupe dépose des amendements. Certains sont pris en compte mais l'effort est bien modeste : 12 millions, soit deux fois le budget de la communication. En mars, c'est l'État qui encore une fois intervient en versant 18 millions à la Région pour relancer les investissements. Il faut attendre la session de juin pour qu'enfin la Région commence à verser les premiers crédits. Face à la crise, notre groupe

avait pris ses responsabilités en votant le budget 2009. Six mois après, force est de constater que la majorité n'a pas pris l'ampleur de la situation. J.-Y. Le Drian préfère discourir de la crise automobile et laitière à Bruxelles que de prendre en compte nos propositions pour relancer l'économie régionale. Il a ainsi rompu le consensus breton. Décidément, cette majorité n'est pas digne de confiance.

Contact :

www.ump-bretagne.org

Face à la crise : mobiliser les Bretons et innover ensemble

GROUPE MODEM

Conformément au vœu présenté en mai par le groupe Modem, le Conseil régional organise les assises territoriales 2009 le 26 septembre à Brest, avec deux mois d'avance. Le groupe Modem attend dans l'actuel contexte de crise que le Conseil régional tienne toute sa place de chef de file des politiques d'aménagement du territoire et de développement économique et qu'il joue pleinement son rôle de facilitateur, notamment dans

l'harmonisation des politiques publiques engagées par les autres collectivités bretonnes. Pour les élus Modem, il s'agit de montrer à nouveau qu'à chaque fois que les Bretons savent se réunir sur l'essentiel, la Bretagne gagne toujours en dynamisme et en solidarité.

Contact :

www.modembretagne.org

L'industrie bretonne en danger

UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE / GAUCHE ALTERNATIVE STROLLAD UDB-TU KLEIZ NEVEZ

La crise dure et l'emploi trinque. Des entreprises n'ayant pas de liens avec leur territoire n'ont parfois que faire des licenciements. C'est le cas d'Alcatel-Lucent, qui annonce la suppression ou l'externali-

sation de plus de 300 emplois en Bretagne, 200 à Lannion et 111 à Orvault.

Plus globalement, l'industrie est en danger, car si les gains de productivité avaient déjà érodé les effectifs, aujourd'hui, c'est sa structure qui est menacée.

Le risque est grand que la perte des sites de production entraîne par ricochet la perte des activités de haute valeur ajoutée, comme la recherche, la conception ou le marketing.

Contact :

r.pedron@udb-ga-crb.org

Les algues vertes ont tué. Changeons l'agriculture pour stopper les pollutions

GROUPE LES VERTS

Une étude de l'Ineris vient de le démontrer : la putréfaction des algues peut tuer. Des algues s'échouent sur les grèves, après avoir été gavées de nitrates essentiellement d'origine agricole. Sur l'origine du problème, rien de nouveau. Côté conséquences, la santé publique est désormais en jeu. Ce qui a obligé le Premier ministre à se déplacer. Pour dire quoi ? Qu'il fallait enlever les algues. D'accord. Mais complètement insuffisant. Car il faut résoudre le problème à la source : réduire la production agricole. Ce qui passe également par une revalorisation des prix payés aux agriculteurs pour faire revivre nos territoires.

Contact : 02 23 21 36 70

elus.region@lesverts-crb.org
<http://lesvertsbretagne.org>

Construire la Bretagne de demain : former les jeunes bretons

GRUPE
SOCIALISTE ET
APPARENTÉS

En Bretagne, si la courbe du chômage s'est, comme en France, légèrement inversée en juin (-1,1 %), il n'en demeure pas moins que la hausse sur un an est de 29 %, soit 23 700 demandeurs d'emploi supplémentaires, portant ainsi le nombre de chômeurs de catégorie A à 105 400.

Chômage qui touche en particulier les jeunes bretons de moins de 25 ans, 10 600 contre 6 600 il y a un an, malgré la baisse de 4 % en juin dernier.

Face à cette situation qui touche de plus en plus de familles, une mobilisation sans faille est nécessaire. La Région mobilise pour ce faire tous les moyens dont elle dispose. Elle renforce de plus de 10,5 % son effort d'investissement en faveur des lycées sur la période 2010-2014, après avoir consacré près de 20 % de plus lors de la période précédente 2005-2009, marquant ainsi une rupture avec la gestion précédente.

Ce nouvel effort d'investissement, voté en juin dernier, de près de 500 millions d'euros, répond à plusieurs objectifs : la sécurité des usagers dans les établissements, l'accessibilité des personnes handicapées, l'amélioration des conditions de travail des personnels, la maîtrise des coûts de fonctionnement notamment

énergétiques, la modernisation des locaux pédagogiques (équipements informatiques, locaux dédiés aux cours de soutien scolaire, construction de gymnases...).

C'est en effet en offrant de bonnes conditions d'enseignement que la Région entend contribuer à préparer l'avenir. Car, nous le savons, la formation initiale est pour la Bretagne un atout essentiel pour l'accès à l'emploi.

Elle met sur pied un véritable plan jeune formation, doté d'un budget de 8,2 millions d'euros, pour 7 000 jeunes bretons, pour lutter contre le décrochage et la sortie scolaire sans qualification. Il est destiné aux jeunes âgés de moins de 26 ans, sans diplôme mais avec un projet professionnel (CAP ou BEP), ou relevant des dispositifs du Conseil régional : apprentissage, Programme régional des stages, ou formation conventionnée AFPA. Bourse d'accès à la qualification de 1 000 euros, aide régionale aux apprentis, pour le transport, l'hébergement et la restauration revalorisées viennent renforcer ces mesures.

C'est cette qualité de la formation qui peut nous permettre de bâtir une économie diversifiée créatrice d'emplois.

Contact :

www.groupe-ps-bretagne.org
contact@groupe-ps-bretagne.org

Les Points-Région : un service régional dans chaque département

Le siège du Conseil régional de Bretagne est situé à Rennes. C'est là que se trouve l'administration régionale. Il vous accueille aussi dans son antenne de la Bretagne occidentale, à Brest, et dans les Points-Région des quatre départements bretons pour mieux répondre à vos besoins.

Ouverts à tous, les Points-Région sont à la fois des pôles d'information où se renseigner sur les compétences et les actions du Conseil régional et des lieux dédiés à la formation professionnelle. Une équipe régionale vous y accueille, vous informe sur l'offre de formation disponible, les financements possibles de votre parcours de formation et vous accompagne dans vos démarches. Des espaces multimédias en libre accès facilitent votre recherche d'informations : consultation de sites Internet sur les métiers, la formation et l'emploi, utilisation de logiciels bureautiques pour réaliser CV, lettres de motivation...

Point-Région Saint-Brieuc

16, rue du 71^e Régiment-d'Infanterie - 22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 77 02 80 - Fax : 02 96 77 02 81
point-region-stbrieuc@region-bretagne.fr
Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

Point-Région Vannes

1, rue du Féty - 56000 Vannes
Tél. : 02 97 68 15 74 - Fax : 02 97 68 15 83
point-region-vannes@region-bretagne.fr
Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

Point-Région Brest

1, rue Parmentier - CS 21 923 - 29219 Brest Cedex 1
Tél. : 02 98 33 18 20 ou 02 98 33 18 26 - Fax : 02 98 33 18 21
point-region-brest@region-bretagne.fr
Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

Point-Région Rennes

2, rue de Viarmes - 35000 Rennes
Tél. : 02 23 20 42 50 - Fax : 02 23 20 42 51
point-region-rennes@region-bretagne.fr
Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

GRUPE
COMMUNISTE

Le protocole de financement du projet Bretagne à grande vitesse qui vise à mettre la pointe de la Bretagne à trois heures de Paris, a été définitivement bouclé durant l'été. Enjeu majeur pour le désenclavement de la Bretagne, ce sont 3,4 milliards d'euros qui seront investis dans ce projet, partagés entre Réseau ferré de France, l'État et les collectivités territoriales. L'avancement positif de ce dossier le place désormais au premier rang des grands projets nationaux. Ceci est tout d'abord imputable à la mobilisation et à l'engagement des collectivités publiques qui se sont impliquées dans l'élaboration du dossier et dans la construction de l'architecture de son financement. Mais ce projet s'inscrit plus globalement dans le plan ferroviaire breton, dont le but est de mettre le progrès et la modernité sur tout le territoire régional (nouvelles dessertes, modernisation des gares...).

Contact : 02 23 21 36 90

www.groupe-communiste-bretagne.org

en image

Pour tout savoir sur la formation

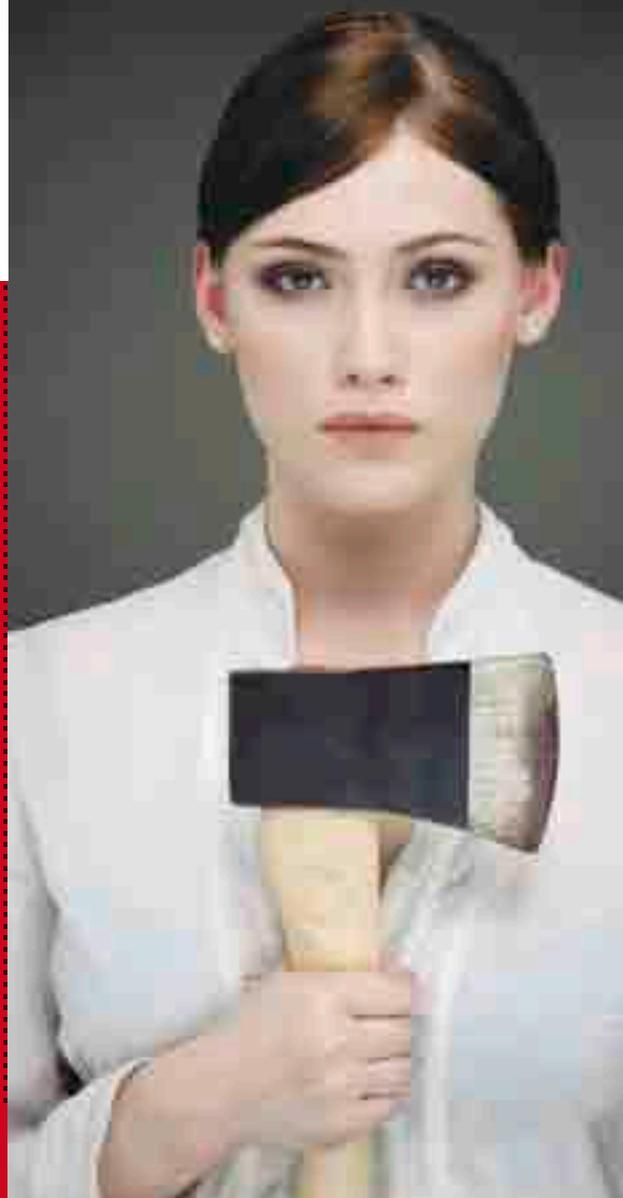
Étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, chacun peut désormais avoir accès à toutes les informations sur les aides et les dispositifs de formation en seulement quelques clics.

FORMATION

En quête d'informations pour changer de métier, obtenir un diplôme, ou mettre à niveau ses compétences? Le portail www.seformerenbretagne.fr est fait pour vous. Ce site, mis en ligne par le réseau des Maisons de la formation professionnelle (MFP), est une véritable mine de renseignements. Quels que soient votre âge, votre situation et votre projet professionnel, vous accéderez à des fiches complètes sur les dispositifs de formation. Ces documents très pratiques détaillent les différents parcours, font le point sur les aides, proposent des liens et listent les contacts utiles. La navigation est facilitée grâce aux entrées par besoins et par publics. Vous y trouverez également la Maison de la formation professionnelle la plus proche de chez vous. Ce portail est l'aboutissement du projet des Maisons de la formation professionnelle lancé en 2005. 19 pays bretons bénéficient de ce réseau implanté dans différentes structures (Points information jeunesse, Fongecif, Points accueil emploi...). L'objectif de ce réseau : simplifier les démarches des Bretons en matière de formation professionnelle en offrant à chacun un premier niveau d'information sur la formation et les orienter si besoin vers la structure adaptée.

Pour en savoir plus : www.seformerenbretagne.fr

**POUR VOTRE AVENIR,
IL EXISTE D'AUTRES MOYENS D'OUVRIER LES PORTES.**



**Maison de
la formation**

Ti ar stummañ

La Région Bretagne a créé un réseau d'information de 300 points d'accueil pour vous orienter vers la formation qui peut changer votre avenir.

Deux rendez-vous suffisent et vous serez orienté.

C'est ouvert à tous, c'est tout simple et surtout c'est tout près de chez vous.

seformerenbretagne.fr